

# SECTIONS SPORTIVES TRAMPOLINE

## St Germain en Laye



*L'objectif des sections sportives est de concilier une scolarité normale avec une préparation sportive axée vers le haut niveau.*

*Elles bénéficient de l'appui du Rectorat de Versailles, du Conseil Général et de la Fédération Française de Gymnastique (Comité des Yvelines et Zone Ile de France).*

*Le recrutement s'effectue parmi les licenciés FFG pratiquant le trampoline en compétition d'un niveau minimal Interrégional pour une entrée au Collège et Fédéral pour une entrée au Lycée.*

*Les gymnastes de bon niveau FFG et motivés pour se lancer dans le trampoline peuvent déposer leur candidature (progression rapide).*

## La structure:

### Collège Marcel Roby

Principal : M. Monnier

01 39 10 25 93

Secrétariats

### Lycée J. d'Albret

Proviseur : M. GENEAU

01 39 04 15 31

### Suivi scolaire

**Labeau Philippe, Professeur d'Education Physique aux Collège et Lycée**

### Encadrement sportif :

Labeau Philippe

Marlène Conte

Mathieu Pereira

Brevet d'état 2<sup>ème</sup> degré Trampoline

Brevet d'état 2<sup>ème</sup> degré Trampoline

Préparateur mental et physique

### Suivi médical

Centre de médecine sportive de l'hôpital de St Germain en Laye.

### Conditions d'entraînement:

Salle spécialisée dans l'enceinte des établissements avec 4 trampolines nouvelles normes  
1 praticable dynamique et des agrès de gymnastique.

### Horaires d'entraînement :

*Le lundi et le jeudi de 15h 30 à 19h30*

*Le mercredi de 12h30 à 14h00 ou de 14h à 15h30*

*Le mardi et vendredi de 17h30 à 19h30*

*Le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30*

### Langues vivantes obligatoires :

LV1 : Anglais

LV2 : Espagnol (collège) Esp ou Allemand (Lycée)

### Hébergement:

Possibilité d'hébergement en famille d'accueil de proximité (à partir de la classe de 4<sup>ème</sup>)

# SECTIONS SPORTIVES TRAMPOLINE St Germain en Laye



## Modalités d'entrée

---

### 1 Dossier de demande d'inscription: Collège et 2<sup>NDE</sup> Lycée

Envoyer un dossier de demande d'inscription (sur papier libre) **avant le 7 avril 2016** à :  
**COLLEGE Marcel Roby**  
**M. Labeau, professeur responsable des sections sportives**  
**3 rue de la Rochejaquelein**  
**78100 St Germain en Laye**

Ce dossier doit mentionner :

- ✓ Le club d'appartenance et la discipline pratiquée
- ✓ Les volumes hebdomadaires d'entraînement en 2014 & 2015.
- ✓ Les résultats sportifs de l'année en cours et ceux de l'année précédente.
- ✓ Le dossier doit également comprendre les photocopies des bulletins scolaires des 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> trimestres de l'année scolaire en cours (niveau scolaire correct exigé)
- ✓ Une lettre de motivation manuscrite.

### 2 Tests sportifs

Le jeune devra mettre en valeur au cours de ces tests, ses qualités physiques (dynamisme, tonicité, souplesse, force) et acrobatiques (repères dans l'espace, techniques des diverses rotations...) :  
Les Tests se font sur Trampoline et au sol (praticable dynamique).

#### **TEST D'ENTREE:**

**Le mercredi 13 avril 2016 de 14h à 15h30**  
**Gymnase du Lycée Jeanne d'Albret,**  
**Angle rue Alexandre Dumas et Bd Victor Hugo**  
**01 39 04 15 79**

Si sa candidature sportive a été retenue, une commission scolaire d'entrée se réunira pour examiner le dossier scolaire de l'élève. Vous serez prévenus par courrier de la décision de la commission. La décision d'affectation finale sera prise par l'inspecteur d'académie ou le recteur. Dans tous les cas (sauf élève sectorisé CLG Roby ou Lycée J. Albret) **une demande de dérogation est obligatoire.**

### 3 Dossier médical

A ne fournir qu'après acceptation de la commission scolaire (début juin).

### 4 Conditions supplémentaires

L'appartenance à un club affilié à la Fédération Française de Gymnastique est obligatoire dès septembre 2016.

La licence UNSS (sport scolaire) est obligatoire pour tous les élèves de la section sportive (25€ en 2015)

*Philippe Labeau, professeur responsable de la structure*